

Les petits poltrons.

Numéro d'inventaire : 2008.00292

Type de document : image imprimée

Éditeur : Pellerin (Epinal)

Imprimeur : Pellerin

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1890 (vers)

Inscriptions :

- numéro : n° 860

Description : Planche de 16 images (70 x 60) en couleurs avec légendes. Feuille ayant été pliée en quatre.

Mesures : hauteur : 400 mm ; largeur : 296 mm

Notes : Thème : démonstration des erreurs entraînées par la crédulité et la naïveté des enfants. Au dos, publicité pour "Au Gagne-Petit. 22, Rue du Pont-Neuf, 22. Alençon. Les Fils de P. Romet. Spécialité de Confections pour Hommes, Dames et Enfants." Suite du 6.4.01.01/1979.22279.

Mots-clés : Images d'Epinal

Formation idéologique, religieuse et morale au sein de la famille

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

ill. en coul.

IMAGERIE PELLERIN



Mère grand raconte souvent des histoires merveilleuses, mais elle oublie quelquefois d'avertir les enfants que ce ne sont là que des contes inventés tout exprès pour les amuser.



Sa bonne survint, et tout en la délivrant, lui démontra qu'elle n'était qu'une petite sotte. Mathilde raconta son aventure à Félix, et les enfants, guéris de leur frayeur, se moquèrent d'eux-mêmes.



Les feux follets causaient une grande terreur au petit Charles; il était persuadé que c'étaient des âmes en peine qui poursuivaient les passants pour les égäier et les conduire dans un précipice.



Le père, qui savait que son fils ne mentait jamais, se dirigea vers la chambre de Jules et ouvrit doncement la fenêtre; il vit en effet un homme en chemise qui marchait sur le toit: c'était un somnambule.

LES PETITS POLTRONS-

IMAGERIE D'ÉPINAL, N° 860



Les enfants peu intelligents s'imaginent que ce sont des histoires pour de vrai. C'est ainsi que Félix raconte à son oncle qu'il venait de voir un ogre emportant des enfants dans un panier.



Jacques étant un soir à la campagne, vit un fantôme lumineux qui lui tendait les bras; le petit garçon, tremblant d'effroi, courut tout d'une haleine raconter le fait à sa famille.



Il ne fut rassuré que lorsque son instituteur lui eut expliqué que les feux follets n'étaient que des émanations gazeuses du sol, qui suivent, non les personnes, mais les courants d'air établis par elles.



Les géants et les nains ne sont qu'une exception dans la nature, et ne forment pas de races à part. C'est ce que Virginie apprit de sa maman en visitant les baraques du champ de foire.



L'oncle conduisit son neveu chez l'ogre supposé; cet ogre n'était qu'un honnête boucher, et Félix put voir que les enfants qui criaient dans le panier n'étaient que des chevreaux.



Le père, prenant le poitrail par la main, se fit conduire près du terrible fantôme. Jacques fut bien surpris de voir que cet être extraordinaire n'était rien qu'un vieux shafe à moitié pourri.



Comme elle se sauvaît la petite Julie, lorsqu'elle entendait crier le Chat-huant. C'est pourtant un oiseau bien inoffensif et bien utile, qui ne fait de mal qu'aux souris et qu'aux mulots des champs.



Un prestidigitateur étant venu donner des représentations dans la ville, les enfants purent voir que les êtres bizarres et monstrueux qui venaient d'apparaître n'étaient que des peintures soumises à des effets d'optique.



Mathilde, en fermant une porte, serrà sa robe entre les deux battants; se sentant retenue, elle pensa qu'elle était prise par une méchante fée et poussa des cris affreux, sans oser se retourner.



Lucie entendant sauter dans le grenier, crut que c'étaient des lutins qui dansaient leur ronde; sa maman lui montra Minette qui guettait les souris et les rats.



Jules, étant couché, crut voir un revenant qui traversait les airs; l'enfant, terrifié, se glissa jusque dans la chambre de son papa et lui raconta, en balbutiant, la cause de ses alarmes.



Après la séance, l'escamoteur dit à son auditoire: il n'existe ni fées, ni ogres, ni sorciers, ni pygmées, ni fantômes, ni revenants, mais il existe des sots qui le croient et des fripons qui le font croire.

Export des articles du musée
sous-titre du PDF
